

## Accès à la déchèterie intercommunale :

**A partir du 15 juin 2020, retour au fonctionnement normal.**

**Les gestes barrières et les mesures de distanciation physique restent en vigueur.**

Il est rappelé que les **usagers particuliers** peuvent déposer leurs déchets **dans la limite de 1 m3 par apport** (excepté les gravats des ménages qui sont limités à 0,5 m3 /apport).

Les **usagers professionnels** du territoire de la CC PAROVIC seront acceptés, dans les mêmes conditions qu'avant la crise sanitaire COVID-19, **sauf le vendredi après-midi et le samedi toute la journée, chaque apport étant limité à 0,5 m3.**

Au-delà de ce volume, la tarification spéciale au volume est applicable à raison de 10 €/m3 supplémentaire, grâce aux coupons délivrés à la Com Com.

Dans tous les cas le badge reste **obligatoire** pour accéder au site.

Les consignes du gardien doivent être respectées (en fonction de la fréquentation, il décidera s'il est possible d'effectuer plusieurs passages le même jour et pourra refuser l'accès aux véhicules trop volumineux ou non adaptés).

**Pour respecter les mesures de distanciation physique, le nombre de 8 véhicules à la fois sur la plateforme sera maintenu.**